Extrait gratuit du guide
Formulaire Social BTP commenté

Lettre d'avertissement : absence injustifiée

Un de vos salariés est absent et n'a pas répondu au courrier que vous lui avez fait parvenir lui demandant de justifier son absence. Vous décidez de lui envoyer une lettre d'avertissement pour absence injustifiée.

Modèle *Pour télécharger ce modèle, saisissez la référence MOD.772 dans le moteur de recherche du site www.editions-tissot.fr (voir mode d'emploi page 7)*

(sur papier à en-tête de l'entreprise)

Raison sociale
Adresse de l'entreprise

Nom du salarié
Prénom
Adresse

A (lieu) ……, le (date) ……

Lettre recommandée avec AR
Objet : Avertissement

Madame, Monsieur,

Depuis le …… , vous êtes absent de l'entreprise. Malgré notre courrier en date du …… vous invitant à réintégrer votre poste ou à nous fournir un justificatif de votre absence, nous sommes toujours sans aucune nouvelle de vous.

Ces faits constituent …… *(préciser selon le cas : " une faute contractuelle " – par ex. : accomplissement défectueux de la tâche prévue au contrat de travail – ou : " une infraction aux dispositions du règlement intérieur concernant … ")* qui nous amène donc à vous notifier par la présente un avertissement qui sera versé à votre dossier personnel.

Si de tels incidents venaient à perdurer, nous pourrions être amenés à prendre une sanction plus grave. C'est pourquoi nous souhaitons vivement que vous fassiez le nécessaire pour un redressement rapide et durable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature de l'employeur

Sur l'espace Internet :
1 Vous téléchargez le modèle souhaité
2 Vous le personnalisez
3 Vous l'imprimez
… et c'est prêt, tout simplement !

Saisissez la « Référence Internet » FBC.03.2.050 dans le moteur de recherche du site www.editions-tissot.fr pour accéder à cette fiche actualisée (voir mode d'emploi page 5)

La bonne méthode

Contenu de la lettre d'avertissement

Il convient d'énoncer clairement sur la lettre d'avertissement les faits reprochés au salarié, les circonstances dans lesquelles ils se sont déroulés, les éventuels témoins présents lors des faits.

Les délais à respecter

La lettre d'avertissement doit être envoyée à votre salarié dans les jours qui suivent les faits fautifs et au plus tard avant la fin du deuxième mois de leur survenance ou de la date où vous en avez eu connaissance. Mais il est recommandé d'agir au plus vite.

Le formalisme à respecter

La lettre d'avertissement doit être envoyée en recommandé avec accusé de réception à votre salarié.

Les erreurs à éviter

Ne vous contentez pas d'avertissements oraux, en cas de prud'hommes pour contestation du caractère réel et sérieux d'un licenciement que vous auriez prononcé, les lettres d'avertissement que vous avez envoyé à votre salarié sont autant de preuves de votre bonne foi et de la répétition des faits fautifs.

Les sanctions possibles

Faute de lettre d'avertissement préalable à un licenciement pour faute grave suite à des absences répétées et non justifiées, les juges peuvent décider d'annuler le licenciement pour absence de cause réelle et sérieuse. Vous pourrez alors être condamné à verser au salarié licencié des dommages-intérêts.

Notre conseil

Avant d'envoyer votre lettre d'avertissement à votre salarié, n'oubliez pas de l'inviter au préalable par écrit à justifier son absence (cf. : formulaire 03/2-010).

Déjouez les pièges les plus courants

@ les + Internet

Saisissez la Référence Internet FBC.03.2.050 ou la Référence du modèle (exemple : MOD.703) dans le moteur de recherche du site www.editions-tissot.fr pour accéder aux rubriques suivantes :

Modèles téléchargeables
MOD.774 sur la lettre de « dernier » avertissement
MOD.942 sur la convocation à entretien préalable en vue d'un licenciement pour faute sérieuse sans mise à pied conservatoire
MOD.1944 sur la convocation à entretien préalable en vue d'un licenciement pour faute grave avec mise à pied conservatoire

Pour aller plus loin sur le sujet
FBC.03.2.070 sur la lettre de « dernier » avertissement
FBC.10.1.070 sur la convocation à entretien préalable en vue d'un licenciement pour faute sérieuse sans mise à pied conservatoire
FBC.10.1.080 sur la convocation à entretien préalable en vue d'un licenciement pour faute grave avec mise à pied conservatoire

Références aux textes officiels de cette fiche

Sommaire général dela publication « Formulaire social BTP commenté »

Susceptible de modifications

Partie n° 01 – Effectuer le recrutement

Partie n° 02 – Conclure le contrat de travail

Partie n° 03 – Assurer la discipline

Partie n° 04 – Gérer la durée du travail et la rémunération

Partie n° 05 – Gérer les accidents, les maladies et les congés

Partie n° 06 – Mettre en place les actions de formation professionnelle

Partie n° 07 – Modifier le contrat de travail et les conditions de travail

Partie n° 08 – Assurer la santé et la sécurité du personnel

Partie n° 09 – Gérer la représentation des salariés et les négociations d'entreprise

Partie n° 10 – Rompre le contrat de travail

Partie n° 11 – Gérer les litiges

Formulaire Social BTP commenté

Simplifiez votre gestion du personnel au quotidien avec 350 modèles commentés fiables, prêts à l'emploi et adaptés aux spécificités du BTP.

Vos avantages

- **Gagnez du temps** avec des modèles prêts à l'emploi directement personnalisables et imprimables. Vous accédez rapidement au modèle qu'il vous faut grâce au sommaire détaillé ou au moteur de recherche
- **Evitez les erreurs** et les litiges grâce aux rubriques « La bonne méthode » et « Les erreurs à éviter » qui vous guideront dans l'utilisation des modèles
- **Trouvez le bon modèle** pour chacune de vos situations avec plus de 350 modèles adaptés au BTP à votre disposition

@ Support Internet
Support papier

Les modèles commentés

350 formulaires sociaux prêts à l'emploi et adaptés au BTP !

Des modèles de lettres, de contrats, d'attestations, de certificats, de notes de service adaptés au quotidien des petites et moyennes entreprises du BTP. Chaque modèle est accompagné de commentaires utiles et pratiques pour rédiger des écrits dans le respect de la réglementation sociale spécifique à votre secteur d'activité.

@ • Support Internet : accès illimité pendant 1 an. 4 mises à jour par an directement intégrées dans le corps du texte. Récapitulatif du contenu de chaque mise à jour par e-mail. Moteur de recherche par mots-clés.

• Support papier : 1 classeur à feuillets mobiles. 4 mises à jour par an à insérer dans le classeur. Format 18 X 21 cm. Environ 1.000 pages. Index de 1.350 mots-clés.

Le Code du travail

Accédez rapidement et simplement à tous les textes officiels (lois, règlements, décrets) qui régissent le droit du travail.

@ • Support Internet : accès illimité pendant 1 an. Mises à jour hebdomadaires directement intégrées. Alerte mensuelle par e-mail : récapitulatif du contenu des dernières mises à jour. Moteur de recherche par mots-clés et numéros d'articles.

L'accès aux e-news Tissot

Restez informé des évolutions du droit du travail

Chaque semaine, recevez 2 e-newsletters :

- « Les clés de la gestion du personnel du BTP » : l'actualité sociale du BTP et un conseil opérationnel avec son modèle pour mettre en application facilement les évolutions de la réglementation sociale.
- « Ai-je le droit » : la réponse concrète à une question précise de droit du travail.

@ • Support Internet : envoi par e-mail toutes les semaines. Accès illimité aux archives pendant 1 an. Possibilité de choisir d'autres e-newsletters thématiques (PME, représentants du personnel, santé et sécurité au travail).

Pour 1 an d'abonnement	Offre Duo Papier + Internet	Offre Internet
Les modèles commentés	@	@
Les mises à jour	@	@
Le Code du travail	@	@
Les e-news Tissot	@	@
Prix Référence	**215 € HT** FBCD	**185 € HT** FBCW

A l'issue de la première année, le montant du réabonnement annuel sera d'environ 17 € HT/mois.

SOMMAIRE DE LA PUBLICATION

(susceptible de modifications)

01 Effectuer le recrutement
02 Conclure le contrat de travail
03 Assurer la discipline
04 Gérer la durée du travail et la rémunération
05 Gérer les accidents, les maladies et les congés
06 Mettre en place les actions de formation professionnelle
07 Modifier le contrat de travail et les conditions de travail
08 Assurer la santé et la sécurité du personnel
09 Gérer la représentation des salariés et les négociations d'entreprise
10 Rompre le contrat de travail
11 Gérer les litiges

TISSOT éditions

www.editions-tissot.fr

BON DE COMMANDE

À renvoyer par fax au 04 50 64 01 42
ou à Éditions Tissot - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Votre commande : Formulaire Social BTP commenté

Cochez votre choix :	Réf.	**Prix € HT**	Frais de port € HT**	Frais d'ouverture d'abonnement € HT	Total € HT	**Total € TTC**
☐ **Offre DUO** Papier + Internet L'abonnement d'1 an comprend : les modèles commentés dans un classeur (mises à jour trimestrielles), les e-news de votre choix et l'accès illimité sur www.editions-tissot.fr aux modèles commentés (mises à jour trimestrielles) et au Code du travail.	FBCD	**215,00**	7,50	35,00	257,50	**291,75**
☐ **Offre Internet** L'abonnement d'1 an comprend : l'accès illimité sur www.editions-tissot.fr aux modèles commentés (mises à jour trimestrielles), aux e-news de votre choix et au Code du travail.	FBCW	**185,00**	–	35,00	220,00	**263,12**

Votre mode de paiement :

☐ Chèque bancaire ou postal (à l'ordre des ÉDITIONS TISSOT)

☐ Virement bancaire (Banque LAYDERNIER - RIB 10228 02648 14746000200 20)

Vos coordonnées :

*Champs obligatoires

Raison sociale*: ..... Civilité* : ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom*: ..... Prénom*: .....

E-mail*: ..... Fonction*: .....

Adresse de facturation*: .....

Code postal*: ⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋ Ville*: .....

Adresse de livraison (si différente) : .....

Code postal : ⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋ Ville : .....

Tél.* : ..... Fax : .....

Effectif : ..... N° SIRET :..... Code N.A.F. : .....

Commentaires :.....

.....

TVA incluse (5,5 % support papier ; 19,6 % support informatique et services). Tarifs en vigueur jusqu'au 31.12.2011. L'abonnement couvre une période d'un an et se renouvelle par tacite reconduction. Conformément à la loi Informatique et Libertés 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.
**DOM-COM et étranger : selon nos conditions générales de vente disponibles sur www.editions-tissot.fr, une participation aux frais de port et d'emballage d'un montant forfaitaire de 18 € HT (pour toute commande au montant inférieur à 120 € HT) ou de 27 € HT (pour toute commande au montant supérieur ou égal à 120 € HT) pourra vous être réclamée.
Photos, dates et sujets non contractuels. Les conditions générales de vente sont disponibles sur simple demande ou sur le site www.editions-tissot.fr.

Date, cachet et signature obligatoires

Pour tout renseignement, notre service commercial est à votre disposition au : 04 50 64 08 07

Éditions Tissot - B.P. 109
74941 Annecy-le-Vieux Cedex
Fax 04 50 64 01 42
commercial@editions-tissot.fr

SAS au capital de 500.000 euros
R.C. Annecy 76 B 129
SIRET 306 589 953 000 42 - NAF 5811Z
TVA intracommunautaire FR 60/306 598 953

TISSOT éditions

www.editions-tissot.fr

WQ/SAC0130

TISSOT FORMATION

Pour aller plus loin, découvrez la formation complémentaire

Actualité sociale spécial BTP

Appliquez concrètement les nouveaux dispositifs BTP

OBJECTIFS

- ➜ **Se mettre à jour des dernières règlementations BTP et jurisprudences et évaluer leurs impacts**
- ➜ **Anticiper les zones de risque et prendre les bonnes décisions**
- ➜ **Appliquer concrètement les nouveaux dispositifs**

LES + TISSOT

- Une matinée dédiée aux dernières actualités sociales et nouveaux dispositifs BTP à intégrer rapidement
- Un après midi pour approfondir les sujets les plus sensibles, les vérifier ou les mettre en place d'urgence
- Exemples concrets
- Questions / réponses avec des experts

PROGRAMME

Bilan social, ce qui a changé en pratique :

- Les dernières exigences, jurisprudences et réformes sociales récentes
- Les conséquences pour les entreprises du BTP et leur mise en application
- La vérification de sa conformité

Focus d'actualisation sur :

- Nouvelles procédures AT/MP
- Inaptitudes : définition, procédures de reclassement et de licenciement
- Égalité de traitement : nouvelle source de contentieux prud'homaux
- Portabilité du DIF et de la prévoyance : l'engagement de la responsabilité des entreprises
- Paie : évolutions concernant le forfait social, l'assurance chômage, les cotisations

Points de vigilance à garder sous contrôle
Les autres jurisprudences et évolutions réglementaires, suivant la vie du contrat :

Embauche :

- Périodes d'essai
- Contrat Unique d'Insertion (01/01/10)
- Utilité de la clause de permis de conduire

Conditions de collaboration :

- Discrimination salariale, état de santé, prime, grève… : dernières jurisprudences
- Fin des stages hors cursus : décret 25/08/2010

Relations collectives :

- Nouveaux dispositifs de formation professionnelle (entretien, bilan d'étape, passeport…)
- Seniors : accord de branche BTP du 23/09/2009
- Accord collectif sans délégué syndical

Rupture du contrat :

- Licenciement économique, extensions CTP et reclassement : jurisprudences et loi 2010-499 du 18/05/2010
- Rupture conventionnelle : instruction DGT 23/03/2010
- Retraite : règles et dispositions actuelles et débat en cours

Paie et RH :

- Paiement des cotisations Assedic
- Contrôle des arrêts de travail : décret 2010-957 du 24/08/2010

Hygiène et sécurité :

- Risques électriques sur le lieu de travail : décret 2010-1016 et 2010-1018 du 30/08/2010
- Accord sur le harcèlement moral et la violence au travail étendu

Thèmes susceptibles d'être modifiés en fonction de l'actualité

Questions / réponses

Retours d'expérience sur la mise en pratique des nouveaux dispositifs

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeant d'entreprise du BTP
- Responsable RH, paie, comptabilité, juridique BTP
- Collaborateur en charge de la gestion du personnel BTP
- Expert-comptable
- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

INTERVENANTS

Sophie VALAZZA, *juriste en droit social, spécialiste du BTP, auteur ouvrage BTP des Éditions TISSOT*
Pierre GROETZ, *consultant senior en droit social, spécialiste du BTP*

DURÉE : 1 JOUR **TARIF : 590 € HT**
DATES & LIEUX : 5 AVRIL 2011, LYON • 15 JUIN 2011, NANTES • 8 NOVEMBRE 2011, PARIS

RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES SUR
www.tissot-formation.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION page suivante

Bulletin d'inscription

TISSOT FORMATION

À imprimer, compléter et renvoyer :
- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation** - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS

Vous pouvez également réserver :
- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE	DATE
Actualité sociale spécial BTP	

*Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (–10 % sur vos 2ème et 3ème inscriptions ; –15 % sur la 4ème et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.
N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

	Remise	Prix
Montant Participant 1	–	590 €
Montant Participant 2	**– 10 %**	
Montant Participant 3	**– 10 %**	
TOTAL HT		
TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)		

Participant 1 :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION : SERVICE :
EMAIL :
TEL. : FAX :
ETABLISSEMENT :

Participant 2 :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION : SERVICE :
EMAIL :
TEL. : FAX :
ETABLISSEMENT :

Participant 3 :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION : SERVICE :
EMAIL :
TEL. : FAX :
ETABLISSEMENT :

Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :
EMAIL :
TEL. : FAX :
ETABLISSEMENT :
NAF : TAILLE :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :

Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :
EMAIL :
TEL. : FAX :
ETABLISSEMENT :
NAF : TAILLE :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

W0/SGG0199

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION
L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site www.tissot-formation.fr, d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et aux documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement à l'ordre de : Éditions Tissot.
Domiciliation : Laydernier Entreprises
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228 - Code guichet : 02 648
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20
BIC : LAYDFR2W
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

Adresse d'envoi du règlement :
éditions Tissot - Tissot Formation
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Remplacement / Report
Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la Formation, les frais d'inscription restent dûs en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la Formation, des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dûs. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

Confidentialité
Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés
En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.